

dique, économique et social que pose l'enfance malheureuse, il est appelé, en 1919, à assumer la lourde charge de Directeur général de l'Œuvre nationale de l'Enfance, qui venait d'être créée. Il ne cesse d'y déployer, durant vingt ans, une activité féconde, qu'il étend même hors de nos frontières, puisqu'il devient Secrétaire général de l'Association internationale pour la Protection de l'Enfance.

C'est en 1929 qu'il entre dans le corps professoral de notre Université. Jusqu'à son admission à l'éméritat, en 1944, il fait à l'Institut supérieur de Sciences pédagogiques le cours de Législation protectrice de l'enfance. Il met au service de ses étudiants sa vaste érudition et son sens pédagogique remarquable.

Juriste distingué, homme d'œuvres et grand organisateur, il fut aussi un professeur dévoué et un collègue d'une exquise urbanité.

M. MAQUET était Commandeur de l'Ordre de Léopold, Grand Officier de l'Ordre de Léopold II et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Laurent DECHESNE, professeur émérite à la Faculté de Droit, est décédé à Méry le 16 avril dernier, à l'âge de 85 ans.

Élève de notre Université, il conquiert successivement les grades de docteur en droit en 1893, de docteur en sciences politiques et administratives en 1894, de docteur spécial en économie politique en 1900.

Dès la fin de ses études, il se voue aux travaux scientifiques et commence la longue série des publications qui ne sera interrompue que par la mort. Il entreprend ses premières recherches à l'étranger et séjourne successivement en Allemagne, en Autriche et en Angleterre.

Nommé chargé de cours, en 1898, à l'École des Hautes Études Commerciales et Consulaires, il apporte à cette institution une collaboration de vingt-trois ans. Le 31 mars 1924, il se voit confier à l'École supérieure de

Sciences commerciales et économiques de notre Université, le cours de Statistique et de Politique commerciale, ainsi que le cours de Législation et Règlements consulaires.

Cette charge allait s'accroître considérablement en 1926, des cours d'Histoire contemporaine de l'industrie et du commerce et d'Économie politique, matières spéciales ; puis, en 1935, de ceux d'Économie politique à la Faculté de Droit et d'Économie politique et sociale à la Faculté des Sciences appliquées.

Chargé de cours à la Faculté de Droit en 1924, il est promu professeur extraordinaire en 1927, professeur ordinaire en 1930, professeur émérite en 1942.

Laurent DECHESNE était un de ces hommes indépendants et doués d'une grande force d'âme. Il travaillait avec un acharnement peu commun : son œuvre scientifique, qui s'étend sans interruption sur près de soixante ans, suffirait à elle seule au renom de plusieurs savants ; vouée essentiellement aux sciences sociales et principalement aux sciences économiques, elle ne laisse dans l'ombre aucun des grands problèmes relevant de ces disciplines.

Exigeant pour lui-même, il exigeait beaucoup de ses élèves. Ceux-ci gardent de lui le souvenir d'un maître qui ne recherchait pas une popularité facile mais les forçait à une intime compréhension des choses. Ils lui conservent une profonde reconnaissance pour les leçons de rigueur scientifique qu'ils ont reçues de lui.

Le professeur Laurent DECHESNE était Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

Le 2 juin 1955, notre Alma Mater était à nouveau frappée par le décès d'Antoine GRÉGOIRE.

Né à Louvain en 1871, Antoine GRÉGOIRE est proclamé docteur en philosophie et lettres (section philologie classique) en 1893 ; il réussit la même année l'épreuve du Concours des bourses de voyage et devient l'année sui-